

ATTESTATION

d'une démarche de mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données

Je Soussigné, Maître Olivier ITEANU, Avocat à la Cour d'Appel de Paris et Président de la SELAS ITEANU AVOCATS, atteste par la présente que la Société EURECIA, Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 250.000,00 €, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 487 820 268, ayant son siège social u 24 rue du Fort, 31320 Castanet-Tolosan, France, *ci-après EURECIA*, a engagé avec notre Société d'Avocats une démarche de mise en conformité au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 Avril 2016 dit « RGPD », consistant en la réalisation des diligences suivantes :

- Revue de la cartographie des traitements de données établie par EURECIA en sa qualité de responsable de traitement, et de sous-traitant, et analyse juridique des traitements recensés ;
- Revue du registre RGPD établi par EURECIA en sa qualité de responsable de traitement et de sous-traitant, en application de l'article 30 du RGPD ;
- Mise à niveau des conditions générales de vente d'EURECIA compte tenu de l'entrée en application du RGPD ;
- Préconisations concernant la désignation d'un DPO auprès de la CNIL conformément à l'article 37 du RGPD ;
- Projets de mise à niveau des Politiques Données Personnelles et cookies du site internet d'EURECIA (<https://www.eurecia.com/>), afin d'informer les visiteurs du site internet des traitements de données mis en œuvre, conformément au RGPD ;
- Rédaction d'une charte RGPD à destination des prestataires / sous-traitants auxquels EURECIA fait appel dans le cadre de son activité, dans le respect de l'article 28 du RGPD ;
- Etablissement d'une note sur les bons réflexes à avoir en cas de violation de données personnelles au sens des articles 4, 33 et 34 du RGPD,
- Etablissement d'une note relative aux bonnes pratiques à adopter en matière de sécurité et de confidentialité des données au regard de l'article 32 du RGPD ;
- De manière générale, réponses aux questions soulevées par EURECIA dans le cadre de sa démarche de mise en conformité au RGPD.

Nous certifions que ces Diligences ont été réalisées du 30/01/2018 au 15/10/2018, par ou sous le contrôle de notre Société d'Avocats, et qu'elles ont été réalisées sur la foi des informations qui nous ont été transmises et, sur cette base, conformément aux prescriptions énoncées par le RGPD.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 15 octobre 2018


Olivier ITEANU
Avocat à la Cour
oiteanu@iteanu.com